

COTATION PRESCRIRE

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire "les Copies du mois" dans ce numéro.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.

LE MOT DE GASPARD

Surplace

Cette année encore, le palmarès des médicaments présenté dans ce numéro page 88 s'avère décevant, confirmant une longue panne d'innovation. Et la nouvelle année ne débute pas mieux. Au Rayon des nouveautés de ce mois, aucune nouvelle substance à présenter. Les firmes font du neuf avec du vieux.

Certes, faire progresser l'évaluation des médicaments anciens pour en optimiser l'utilisation est utile, et vaut souvent mieux que courir après les nouveautés, dont les risques sont incertains faute de recul. Mais l'évaluation clinique des médicaments présentés dans ce numéro n'est pas de nature à optimiser les traitements.

Par exemple, l'*infliximab* (Remicade[®]) est présenté pour la onzième fois dans une nouvelle indication (p. 99). Mais les incertitudes à long terme chez les enfants n'ont pas été levées par une évaluation limitée à seulement un an de traitement.

On assiste aussi au retour annoncé en gastro-entérologie d'un "vieux" médicament : le *bismuth*, qui avait été retiré du marché en France il y a plus de trente ans en raison d'effets indésirables disproportionnés. Il est associé dans Pylera[®] à la *tétracycline* et au *métronidazole* contre *Helicobacter pylori*, sans pour autant lever les incertitudes sur la toxicité du *bismuth* (p. 92).

Une firme souhaite commercialiser la *phentermine*, un amphétaminique coupe-faim, connue depuis des années, en traitement de l'obésité en association à dose fixe avec le *topiramate*, malgré leurs effets indésirables graves (p. 98).

Les firmes ont bien le droit de tenter de faire du neuf avec du vieux. Mais s'il s'agit seulement de faire du surplace, ajoutant à la panne d'innovation une panne de recherche de progrès thérapeutique, autant s'abstenir.